

Budget 2013 : Engagement tenu !

Le 27 mars dernier, l'ensemble des conseillers municipaux ont décidé une fois de plus de ne pas l'augmenter les taux des différentes taxes locales, respectant ainsi notre engagement de ne pas accroître la fiscalité des Modanais comme des entreprises.

L'augmentation générale des bases assure une légère augmentation de nos recettes.

Cette année encore, les investissements restent à un niveau très important, proches de 6 millions d'euros, répartis dans tous les domaines : voiries, bâtiments, équipements sportives ou touristiques.

A ces investissements « ville », cette année également, la poursuite de l'amélioration de notre domaine skiable est d'actualité avec le remplacement du plus ancien des télésièges (celui du col).

Enfin, cette année, la loi sur la réforme des collectivités locales nous impose la mise en place d'une nouvelle forme d'intercommunalité sur le canton. Comme vous avez pu le voir dans la presse, après avoir exploré plusieurs pistes, les discussions et études se poursuivent et nous aboutirons avec une solution négociée ou imposée par la loi pour le 1er janvier 2014.

Le budget 2013 est un budget de développement et d'amélioration pour préparer l'avenir de notre ville.



Jean-Claude Raffin
Maire de Modane

Le budget 2013

Le budget 2013 permet de continuer la politique d'investissement de ces dernières années tout en continuant de ne pas augmenter les taux communaux. Néanmoins, les différentes réformes et l'activité économique nationale au ralenti commencent à faire sentir leurs effets sur les finances communales : les dotations de l'état diminuent, les possibilités de subvention se font plus rares et les recettes fiscales augmentent faiblement. Une augmentation de 2,64 % seulement de l'ensemble des recettes fiscales avec le maintien des taux, mais une augmentation quand même. L'évolution des bases d'imposition en tant qu'indicateur de l'économie locale reste positive.

La fiscalité

Le conseil municipal a décidé le maintien des taux, la prise en compte de l'intercommunalité (SICM) reste encore pour cette année à la charge de la commune.

Les taux sont donc de 18,69 pour la taxe d'habitation (23,83 en moyenne nationale), 24,03 pour la taxe foncière bâti (20,04 en moyenne nationale), 77,96 pour la taxe foncière non-bâti (48,79 pour la moyenne nationale) et 27,71 pour la contribution foncière des entreprises (25,59 pour la moyenne nationale).

Le fonctionnement

La commune reste toujours très attentive à ses dépenses de fonctionnement, de nouvelles charges apparaissent régulièrement. A partir de cette année, la commune commencera à payer sa part sur la nouvelle caserne des pompiers qui s'élèvera à 60.000 € environ par an. La participation au Syndicat mixte Thabor Vanoise double, passant à 983 615 €, ce qui était prévu dans le cadre de la répartition avec le Conseil Général.

Les investissements

Le programme d'investissements de 2013 se chiffre à 5,7 millions d'Euros dont 4 millions de crédits nouveaux.

Le programme d'aménagement de Valfréjus dans le cadre du contrat station durable représente un budget de 882 500 €.

L'aménagement urbain de Modane, avec 2,2 millions d'euros, comprend la continuation de la traversée de Modane avant le passage supérieur, les rues de Polset, Pellegrin, Pré Soleil et Besset seront refaites avec leurs réseaux d'eau et d'assainissement pour un coût de 770 000 €, la première tranche du changement du pont Cafarel par la réalisation d'une passerelle piéton et de la réfection de voirie.

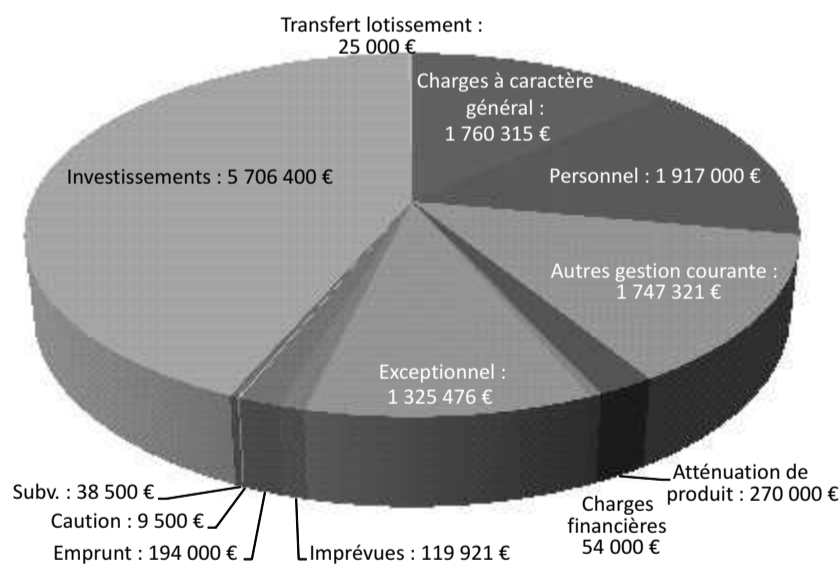
La salle des fêtes verra son entrée rénovée pour 200 000 €, la réfection de la maison médicale a un budget de 100 000 €.

Le programme de sécurisation du Saint Antoine commencera par la réalisation d'une plage de dépôt d'un coût de 600 000 €.

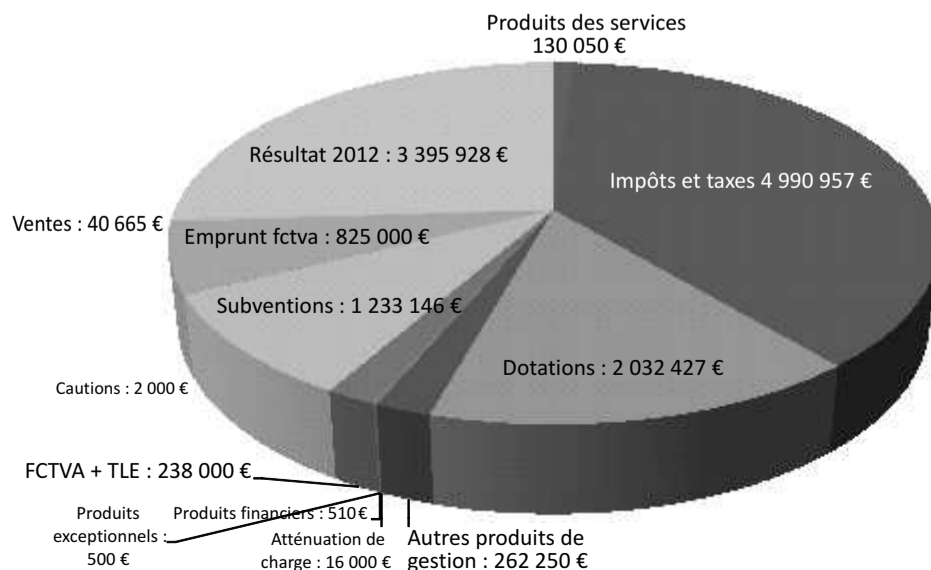
De nombreuses réalisations complètent le programme d'investissement qui vous seront présentées dans de futurs numéros.

Thierry Théolier, adjoint aux finances

Dépenses : 13 167 433 €



Recettes : 13 167 433 €



Un nom pour nos rues et nos salles communales, parmi elles Antoine FARDEL

C'était en octobre 1885 : Modane et Fourneaux étaient officiellement éclairées par l'électricité. C'est un habitant de la ville, Antoine Fardel, propriétaire de l'hôtel International et capitaine des pompiers, qui a mis en oeuvre l'installation de l'usine électrique en juillet de cette même année.

La première ville de France à bénéficier de cet éclairage est Bellegarde sur Valserine, en 1884. En 1885, l'éclairage électrique n'en est qu'à ses débuts dans le pays : peu de villes, encore, ont suivi Bellegarde dans ce progrès : La Roche sur Foron, et nos communes de Modane et Fourneaux.



Né en 1851 à Modane de Georges et Marie-Françoise Fardel. Il a 13 frères et soeurs et a pour parrain le « Baron de Jessé ». Il a vingt ans lorsque s'achève avec succès le percement du tunnel ferroviaire.

On construit une gare dans le quartier de Modane qui jouxte Fourneaux. Les deux premiers bâtiments qui se construisent dans le quartier de la gare sont : Fardel avec la construction de l'hôtel International et Deléglise pour le bâtiment où se situe actuellement la boulangerie face à la gare.

En 1884, l'industriel Louis Dumont installe l'éclairage électrique à Bellegarde (Ain). C'est la première ville de France à bénéficier de l'éclairage électrique. Antoine Fardel s'y rend afin de s'initier à son installation. A son retour, il cherche à acquérir une chute d'eau. Son choix se porte, évidemment, sur la chute qui avait servi à alimenter les compresseurs de la percée du tunnel, qui sont inactifs depuis l'achèvement du chantier. Mais Matussière l'a déjà acquise afin de l'utiliser pour les papeteries qu'il souhaite installer à Fourneaux.

C'est donc sur le Rieu Roux qu'il va acheter un moulin désaffecté.

Il commande la machine dynamo et la turbine, monte des murs à la place du moulin en ruine : c'est en juillet 1885. Dès 1885 Fardel installe plus de 180 lampes chez les particuliers et négociants de Modane ville, Modane gare et Fourneaux.

Alors que la gare internationale est encore éclairée au gaz, car tenue par un contrat avec une compagnie du gaz. Le tarif n'est pas plus élevé que celui de l'éclairage au pétrole. Antoine Fardel garantit ses lampes 800 heures. Le 15 novembre 1885, Fardel fait une fête inaugurale de l'électricité à l'hôtel international.

(Muséobar Musée de la Frontière)



Rue du Pré de Pâques (accès au nouvel hôpital)
Rue des Hauts de Loutraz (lotissement ancien collège)
Place du Champ de Foire (parking du centre ville)
Rond-point de Valfréjus (Giratoire Casino)
Rond-point de la Rizerie (Giratoire RD215)
Salle Jules Ferry (Salle A)
Salle Antoine Fardel (Salle Polyvalente)
Espace Communal d'Activités et de Loisirs (Ancienne Ecole Jules Ferry 2)

Recrutement de personnel saisonnier

Comme chaque année, la commune recrute des jeunes âgés de 17 ans minimum durant les vacances scolaires d'été pour assurer divers travaux d'entretien courant. Pour s'inscrire : retirer la fiche de candidature à la Mairie ou la télécharger sur le site internet www.modane-valfrejus.com et la renvoyer dûment complétée avant le 03 mai 2013.

Agenda : du 9 au 12 mai : accueil de correspondants allemands organisé par le comité de jumelage Modane Ohmden.

Samedi 11 mai à 18h à la Rizerie : Remise par le Maire et le Conseiller Général des médailles de bronze de la Jeunesse et des Sports à Gilles BRENIER et Jacques THEOLIER pour leur action en faveur du ski

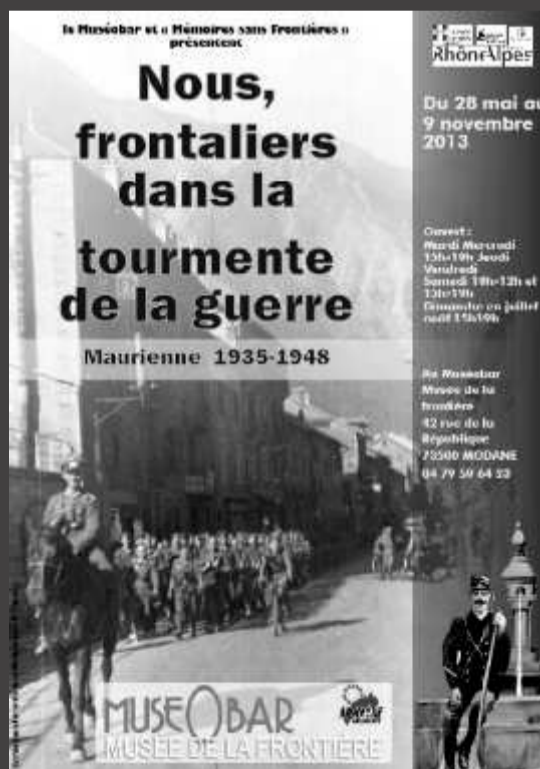
Mercredi 22 mai 17h à la salle des fêtes : Fêtes des mères et résultat du concours des Maisons Fleuries

Vendredi 24 mai : Fêtes des mères à l'hôpital et au foyer logement pré soleil

Dimanche 09 juin : Les Cavalcades

EXPOSITION 28 mai au 9 novembre MUSEOBAR

Des photos d'époque et les témoignages des habitants illustrent comment cette période a été vécue par les frontaliers Mauriennais.



Publication d'information périodique la Mairie de Modane :
Directeur de la publication : J C Raffin Siège Mairie de Modane,
1 place de l'hôtel de ville 73500 Modane
Rédaction : la commission de la communication de la Commune de Modane.
Rédacteur en chef : Xavier Lett Impression : imp. théolier

BREVES

Cérémonies

le 8 MAI se déroulera à Fourneaux cette année. l'association des anciens du 15eme BCA inaugurera une stèle en souvenir de leurs anciens camarades. Cette cérémonie se déroulera le SAMEDI 4 MAI 2013 dès 10H30 devant la grille d'entrée de la caserne du 13eme BCA la population est cordialement invitée à la cérémonie

Le Giro d'Italie passera à Modane !

Le dimanche 19 mai à 15h, les coureurs emprunteront la Place Moulin, le rond-point de la Rizerie et la Rd 1006 en direction de Saint Michel de Maurienne
Le mardi 21 mai à 12h, les cyclistes arriveront de Saint michel de Maurienne et emprunteront la RD 1006 dans le sens Haute Maurienne.
Venez nombreux les encourager !



il faut garder la surprise jusqu'au dernier moment mais vous en aurez tous plein les mirettes : de St Marie de Cuines à Sollières Sardière en passant par St Jean de Maurienne, Hermillon, St Julien Mont Denis, St Michel de Maurienne, Fourneaux, Le Bourget et Modane, porteuse de la manifestation. Particuliers, associations, entreprises, quartiers, commerçants... de nombreuses personnes œuvrent pour que cette manifestation soit encore à la hauteur de vos espérances. L'objectif étant toujours et encore fédérer le maximum de personnes pour retrouver l'espace d'une après-midi toute la convivialité et la joie que l'on peut voir dans les yeux de chacun. Le beau temps a été commandé.

Le défilé long de plus de 2km prévoit de grandes surprises.

Pour la sécurité route, la commission recherche activement des bénévoles. repas du soir offert. Merci de contacter le 06 26 76 55 62

Réforme des rythmes scolaires :

Pourquoi Modane préfère attendre 2014 pour passer à la semaine de 4 jours et demi ?

Une année de plus est nécessaire pour travailler à l'organisation des 45 minutes par jour d'occupations pédagogiques, culturelles ou sportives que la commune aura à animer et à financer pour les enfants qui ne rentreront pas chez eux.

Des incertitudes subsistent sur les qualifications du personnel d'encadrement, il reste des inquiétudes au plan financier puisque la dépense annuelle est estimée à 48 000 € ce qui nécessitera une adaptation du budget.

Les élus, les directeurs d'école et les parents d'élèves se réuniront afin de travailler à l'organisation de la rentrée 2014.

Du compost à disposition

Comme chaque année, les modanais pourront disposer gratuitement de compost pour fertiliser leur jardin ou leurs plantations.

Les Services Techniques suivront avec précision cette mise à disposition.

Les lots de compost seront déposés derrière le bâtiment FAVRE VIANDES.

Il suffit pour les personnes intéressées de venir se servir sur place.